

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux du mois de novembre, le Conseil municipal de la Commune de POUILLY-les-NONAINS s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie à 20 h, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

Etaient présents : M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Philippe NEMOZ, Céline POMMIER Véronique FILLION, Régis LAURENT, Adjoint, Mmes et MM. Lysiane CHATELUS, Pierre CREPIN, Laëtitia DUFOUR, Sandrine DELFIEU, Anthony FAYET, Yves GAULIER, Pierre Alexandre GIRARD, Martine MERIGOT, Catherine MOUILLER, Christiane ROSSILLE,

Absents excusés : Annette CARTIER DUBOST pouvoir à C ROSSILLE, Sébastien DURAND pouvoir à C MOUILLER, Pierrick MURCIER pouvoir à A FAYET

Absente : Samyha LOUBIBET,

Date de la convocation : mercredi 16 novembre 2022

Secrétaire élu pour la séance : Régis LAURENT

N° 2022-52 OBJET : FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N° 4

M. NEMOZ, Adjoint aux Finances, présente au Conseil municipal le projet de décision modificative n°4 concernant le budget principal.

Il s'agit d'effectuer des réajustements entre articles après analyse des consommations de crédits.

Les modifications à apporter au Budget sont les suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT :

ticle	DEPENSES	
	Augmentation crédits	Diminution crédits
60621	+2 000.00	
60622		-1 000.00
60633		-1 900.00
6067	+171.00	
6248		-171.00
60628	+600.00	
6226		-300.00
6135	+900.00	
6475	+ 100.00	
6184		-400.00
66111	+50.00	
64168	+4 000.00	
022		-4 050.00
TOTAL	+ 7 821.00	- 7 821.00

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Affiché le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 23/11/2022

Le Maire, Eric MARTIN

Le secrétaire de séance, Régis LAURENT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

942-214201766-20221122-D202252-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2022